

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DES ARMÉES

#### Décret du 11 juillet 2018 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale du ministère des armées - M. ANGEL (Thierry)

NOR : ARMB1817835D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées,

Vu la Constitution, notamment son article 13 ;

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 85-779 du 24 juillet 1985 portant application de l'article 25 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

#### A. – ARMÉE DE L'AIR

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. le général de division aérienne du corps des officiers de l'air Angel (Thierry, Fernand) est nommé directeur, adjoint forces au délégué général pour l'armement, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps aérien.

**Art. 2.** – Le Premier ministre et la ministre des armées sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 11 juillet 2018.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

*Le Premier ministre,*  
EDOUARD PHILIPPE

*La ministre des armées,*  
FLORENCE PARLY